

Subvention 2021 au Bureau des Elèves de
l'UPSSITECH.

Conseil d'administration du 27 septembre 2021

Délibération 2021/09/CA-073

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers accordent une subvention de 3 270 € au Bureau des Elèves de l'UPSSITECH (budget UPSSITECH).

Toulouse, le 27 septembre 2021

Le Président,



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 35
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0